CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 9—				—No. 1
5:50 p m.Dép	Nile-Orléans	Ar.		8:05 a m
8:45 p m.Ar	Bâton-Rouge	Dép.		6:10 a m
8:50 p m.Dép	Bâton-Rouge	Ar.		5:05 a m
10:50 p m.Dép	Angola	Dép.		3:15 a m
1:30 a m.Dép	Mansura	Dép.		12:13 a m
2:40 a m.Ar	Alexandria	Dép.		11:05 p m
2:50 a m.Dép	Alexandria	Ar.		10:55 p m
4:16 a m.Dép	Aloha	Dép.		9:41 p m
7:50 a m.Ar	Shreveport	Dép.		5:54 p m
No. 6—				—No. 5
6:55 a m.Dép	Nile-Orléans	Ar.		7:05 p m
9:55 a m.Ar	Bâton-Rouge	Dép.		4:05 p m
10:00 a m.Dép	Bâton-Rouge	Ar.		4:00 p m
12:01 p m.Ar	Angola	Dép.		2:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:10 a m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:00 p m
Ocean Springs Accommodation (Tous les jours excepté dimanche.)	5:45 p m
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:30 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	6:45 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation (Tous les jours excepté dimanche.)	3:25 p m
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	4:40 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	8:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:30 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
Excursion du dimanche	8:05 a m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m
Excursion du dimanche	9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:35 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:30 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:35 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m....	Nile-Orléans	8:50 a m
9:45 p m....	Bâton-Rouge	6:30 a m
5:05 a m....	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m....	Houston	7:30 p m
6:10 p m....	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m....	Brownsville	8:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m....	Bâton-Souge	5:10 a m
Arrivée.		Départ
10:10 p m....	Nile-Orléans	5:10 a m
5:10 a m....	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m....	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m....	Nile-Orléans	9:40 p m
11:10 a m....	Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m....	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m....	Houston	7:40 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:30 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:30 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	7:05 a m

ARRIVEE.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Samedi et dimanche	5:45 a m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 a m
Cincinnati et Asheville	7:30 a m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
St. Louis et Chicago	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	

Excursion du Dimanche

Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
St. Louis et Chicago	8:35 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m

Excursion du dimanche.

Carriere et points int.	7:30 p m

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hartley A. Futvoye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,560 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederic P. Futvoye, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JACQUET & HUBERT, Avocats.
nov—13,17,22

Succession de Mme Aline Bass Reid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,912 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lewis Z. Bass, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
nov—12,16,21

Succession de Robert Huxen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,265 — Division C — Attendu que Rose Boya, veuve de Robert Huxen, à présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Huxen, décédé, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. S. MAHONEY, Avocat.
nov—7,11,16

Succession de Clara P. Godwin, veuve de Harry S. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,200 — Division B — Attendu que Harry S. H. Verlander a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Clara P. Godwin, veuve de Harry S. Hall, décédé, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDWIN LAIZER, Avocat.
nov—6,10,15

Succession de Mme Gotlieb Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,350 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme James D. Connell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ARTHUR B. LEOPOLD, Avocat.
nov—7,11,16

Succession de Patrick Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,914 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire datif dans la succession de Patrick Powers, décédé, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire savoir dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
nov—6,10,15

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de l'installation complète d'un établissement de Bains Turcs, etc.

Frank B. Hayne, et als., vs. Alhambra Baths, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,911 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le JEUDI, 24 novembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite savoir:
Sur les lieux, No. 736 rue Gravier, installation complète d'un établissement moderne de bains Turcs, y compris les meubles d'une chambre à coucher, serviettes, chaise longue, langes, ventilateurs électriques et installations, récipient à eau, meubles de bureau, coffre-fort en fer, divers, etc., d'après inventaire enregistré.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
P. B. H. CHAFFE,
Avocat pour la demanderesse.
nov—13,18,24

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert Drysdale vs. William A. Bischoff, Sr.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,403 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de la porte d'entrée de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues St. Louis et Conti, dans la Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 18 novembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de William A. Bischoff, Sr., dans le procès No. 109,830, intitulé William A. Bischoff, Sr., vs. D. C. O'Malley, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
nov—7,12,18

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 7180 rue Mississipi, en l'Ilet Millaudon, Cherokee et Ann.

Mme Dola E. Bensberg, Femme de Félix P. Kremp, vs. Steven Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,127 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. Six dans l'Ilet No. Trente-trois, borné par les rues Millaudon, Cherokee, Ann et Mississipi (anciennement de Armas), sur un croquis attaché à un acte passé devant F. Delbel, notaire, le 16 juin 1871. Le dit lot mesure trente pieds face à la rue Mississipi (anciennement de Armas) par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds et sept pouces.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. V. PARHAM,
Avocat pour le demandeur.
nov—13,20,27 déc—4,11,16,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Finegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — —No. 96,122 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Blanche O. Finegan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. F. & W. J. HENNESSEY, Avocats.
nov—5-9-14

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D — No. 107,249 — Dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. 107,499, dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al., le dit ordre daté et signé le 10 octobre 1914, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI, 19 novembre 1914, la propriété foncière d'après inventaire au dossier du procès et décrite comme suit:
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Magazine, Old Magazine, St. Mary et Félicité, désigné par les Nos. cinq et six sur un plan attaché à un acte devant W. J. Castell, ancien notaire, le 12 août 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chaque 15 pieds, 9 pouces face à la rue Magazine, 18 pieds, 11 pouces et 3 lignes face à la rue Old Magazine par les profondeurs suivantes à savoir: 81 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No. cinq touchant au lot No. quatre, et 91 pieds, 11 pouces et 7½ lignes sur la ligne de division entre les lots Nos. cinq et six et 102 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No. six près la rue St. Mary. Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages pour magasins et résidence portant les numéros municipaux 1810-12 rue Magazine.
CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et pour reste si il y en a un l'acheteur devra fournir un ou des billets à ordre et endossés par lui ou eux, si plus d'un acheteur, et datés de la date de l'adjudication, et payables un an après date avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la ou leurs dates jusqu'à complet paiement et assurés par le lien du vendeur et une hypothèque spéciale sur la dite propriété. L'acte ou actes de vente comporteront les sécurités usuelles et devra être passé devant Charles G. Rebentisch, notaire, aux frais du ou des acheteurs. Les taxes pour l'année 1914 devant être payés par eux. Le ou les acheteurs devront déposer 10 pour cent (sans intérêt ou pénalité) du prix d'achat et au moment de l'adjudication à
[signature]
Encanteur,
320 rue Commune.
MM. RICE & MONTGOMERY, Avocats.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Philip Maurice et sa Femme. — No. 102,415 — Division B, Cour Civile de District.

COTTAGE SIMPLE EN RETRAIT, NO. 1425 RUE MARIGNY, MESURANT 26' 8"x130' MESURE ANGLAISE.

AUX ENCHERES, JEUDI, 19 NOVEMBRE 1914, A MIDI.

En vertu d'un ordre rendu en cour ouverte le 8 octobre 1914, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 19 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Troisième District de cette ville en l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Villeré et Robertson, et est désigné par le No. 2 sur un plan de N. Rillieux. daté du 3 septembre 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, et mesure en mesure anglaise, 26 pieds, 8 pouces face à la rue Marigny par 130 pieds de profondeur.
CONDITIONS — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat et aura à payer les taxes de l'Etat et de la ville pour 1914, ainsi que l'acte de vente devant Bus. Rouen, notaire.
CHARLES ROTH,
Encanteur, No. 604 Place Commerciale.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage sans limite. Cottage double 1125-27 rue N. Villeré.

No. 109,759—Cour Civile de District, Division A.

Aux enchères, MARDI 1er décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.
En vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 19 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 23 oct. 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Victor Mengelle vs. le mineur Victor Baudier pour un partage, dossier No. 109,759, et qui m'a été envoyé, je vendrai comme ci-dessus, la propriété suivante décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville en l'ilet No. 176, borné par Bayou Road (actuellement rue Gouverneur Nicholls), et les rues Villeré, Ursulines et Robertson, désigné comme lot No. Dix-Sept, et mesurant trente pieds face à la rue Villeré, par soixante-huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 18, et soixante-dix-huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, et trente-et-un pieds neuf pouces de largeur sur le derrière sur une ligne oblique, le tout en conformité avec un plan par J. Communy déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville.
Conditions: Comptant, l'acheteur ayant les taxes de 1914 et le coût de tous certificats de la vente, en plus et au-dessus de l'enchère. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Llambias, notaire, aux frais de l'acheteur.
LIONEL M. RICAU, Encanteur.
oct 29—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No. 1716 N. Tonti, entre D'Abadie et St-Bernard.

Bertha Webster et als. vs. Mineur Jos. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, JEUDI 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 22 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 28 octobre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été envoyé, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 10, en l'ilet borné par les rues Miro, D'Abadie et Tonti et par l'avenue St-Bernard, sur un croquis attaché pour références à un acte passé devant G. Le Gardeur, Jr., ancien notaire, le 24 décembre 1868, lequel lot mesure 30 pieds face à la rue Tonti par cent pieds de profondeur. Cette propriété connue sous le No. Municipal 1716 rue Tonti.
Conditions: 1-3 ou plus comptant; le solde, si il y en a un, à un crédit d'un et deux ans, en billets à l'ordre de l'acquéreur, portant la même date que celle de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date et jusqu'à complet paiement. Etant assuré par hypothèque et lien du vendeur et les sécurités et clauses habituelles. L'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et E. P. FOLEY, Avocats.
nov 1 8 15 22 29—déc 3

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le No. municipal 825 rue Constance, entre les rues Julia et St-Joseph.

Rowland B. Otis vs. Harvey B. Earle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,993 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Magazine, Julia, Constance ou Foucher et St-Joseph; lequel lot mesure à un point cent soixante-dix pieds six pouces du coin des rues Julia et Constance, mesure sur la rue Constance vingt-huit pieds cinq pouces, par une profondeur de cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes égales parallèles et la largeur sur le derrière mesure vingt-huit pieds cinq pouces d'après un croquis dressé par D. M. Brosnan, député voyer de la ville, le 21 mars 1806.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE, W. CATESBY JONES et ARTHUR A. MORENO, Avocats pour le demandeur.
oct 31—nov 1 6 13 20 27—déc 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée Troisième et Sixième Districts:
1o Portant les Nos. municipaux 2728 et 2730 rue Urquhart, entre les rues Port et St-Ferdinand.
2o Portant le No. municipal 1243 rue Clouet, entre les rues Urquhart et Marais.
3o Portant le No. municipal 2818 rue Cadiz, entre les rues Clara et Willow. Vente VENDREDI 27 novembre 1914.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Seth F. Harvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,488 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 27 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet No. 486, borné par les rues Port, St-Ferdinand, Urquhart et Marais, désigné par la lettre G sur un plan de Kirkland et Théard, ingénieurs, et daté du 12 avril 1901, et d'après lequel le dit lot mesure trente pieds neuf pouces face à la rue Urquhart par quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Deuxième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions, dépendances et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, dans le Troisième District de cette ville, ilet No. 481, borné par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, désigné par la lettre A et mesure trente-et-un pieds, sept pouces et quatre lignes face à la rue Clouet par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur et face à la rue Urquhart, formant le coin des rues Clouet et Urquhart, et est composé de la plus grande portion du lot No. 27.
Troisième—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville en l'ilet No. 655, borné par les rues Cadiz, Clara, Willow (autrefois Martin) et Upperline, désigné par le No. 29 et mesure trente pieds face à la rue Cadiz par cent quatre-vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HAROLD A. MOISE et CARL C. FRIEDRICHS, Avocats pour la demanderesse.
oct 25 27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc., de valeur dans une succession et dans deux propriétés.

Cable Piano Company vs. Charles Feahney, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,779—En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties intéressées, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le JEUDI, 10 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de Charles Feahney, Jr., défendeur, dans le procès ci-dessus dans la succession de feu son père Charles Feahney, Sr., No. 74,368, du dossier de la Cour Civile de District et spécialement tous les droits, titres et intérêts du dit Charles Feahney, Jr., défendeur, dans le procès ci-dessus, dans les propriétés suivantes décrites à savoir:
1er. Deux portions de terre, avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, en l'ilet No. 295, borne par les rues Lafayette, Poydras, S. Remparts et Bassin, les dits lots étant désignés comme suit: La première portion étant désignée comme lot No. 36 mesurant vingt huit (28) pieds, cinq (5) pouces face à la rue Lafayette, par cent quatre vingt dix huit pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, le tout plus ou moins. La deuxième portion mesure vingt huit pieds, cinq pouces face à la rue Lafayette, par cent quatre vingt dix huit pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le divisant de la propriété appartenant anciennement à Abel Adams, et cent quatre vingt seize pieds, quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne opposée de division étant composé du lot No. 20, et une partie du lot No. 21 d'après un plan fait par B. Lagon, ancien voyer de ville, et est plus particulièrement désigné dans un diagramme attaché à un acte passé devant W. Lewis, notaire, le 11 mars 1843. Les dites portions de terre se touchant.
2. Deux portions de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Jackson, Baronne, Brainard et Joséphine, désignés comme suit: Première portion par la lettre A sur un croquis attaché à un acte hypothécaire passé devant W. B. Trist, notaire, le 9 septembre 1874, et d'après lequel croquis le dit lot mesure soixante trois pieds, un pouce et quatre lignes, face à la rue Jackson, par cent cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprenant le tout des lots Nos. 6 et 5 et une parcelle qui se trouve adjacent du lot No. 4 sur un plan de Reizenstein, daté du 16 mars 1859; l'autre portion de terre est désignée par la lettre B sur le même croquis et mesure trente sept pieds, quatre pouces et quatre lignes face à la rue Jackson par cent cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprenant des portions des lots Nos. 3 et 4, sur un plan par Reizenstein ci-dessus nommé. Les dits lots se touchant.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
nov—6,7,13,20,27 déc—4,9,10

VENTES A L'ENCAN.

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE

No. 109,878 Cour Civile de District, Division A

Cottage Simple, 832 rue Clouet

Mesurant 31' 11" 5''' x 127' 6" 6'''

AUX ENCHÈRES

Jeudi 10 Décembre 1914

à midi

En vertu d'un jugement rendu en cour ouverte, le 23 octobre 1914, et signé en cour ouverte le 29 octobre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 10 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir.
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet borné par les rues Clouet, Montegut, Bourgogne et Dauphine, mesurant en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur la rue Clouet, par 177 pieds, 6 pouces et 6 lignes, désigné comme lot No. 19; du dit ilet sur un tableau d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans.
CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915 et le coût du pavage de la rue, devra faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Robert E. O'Connor, notaire, aux frais de l'acheteur.
CHARLES ROTH, Encanteur,
No. 604 Place Commerciale.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
FRANK S. DROLLA,
Avocat pour le défendeur.
nov—8,15,22,29 déc—6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alexandre Watzke

No. 109,586 Cour Civile de District, Division E

Cottage simple et double

Nos. 3207-9-13 rue Sud Rampart, (maintenant rue Dannel)

Aux enchères, Jeudi, 10 Décembre, 1914 à Midi

En vertu d'un ordre rendu et signé le 27 octobre 1914, en cour ouverte, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:
Une certaine pièce ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Sud Remparts (maintenant Danneel), Harmonie, Saratoga et Toledano, commence 32 pieds du coin des rues Remparts et Harmonie, et mesure 32 pieds face à la rue Sud Remparts, par une profondeur de 90 pieds, 6 pouces, entre lignes parallèles, et fait partie des lots originaux 8, 9 et 10.
CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication; acte de vente devant E. L. Weil, notaire, aux frais de l'acheteur.
CHARLES ROTH, Encanteur,
No. 604 Place Commerciale.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
nov—8,15,22 déc—6,10

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une automobile de tourisme "Peerless."

Fairchild Auto Company vs. S. J. Whiteside.

28e COUR JUDICIAIRE DE DISTRICT, pour la Paroisse de Jefferson — No. 1,616 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable 28e Cour Judiciaire de District pour la Paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques dans les locaux ci-après désignés, le MERCREDI, 18 novembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:
Sur les lieux à la Fairchild Auto Company, au coin des rues St. Charles et Girod, une automobile de tourisme "Peerless" à 7 places, 4 cylindres.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
LYLE SAXON,
Avocat pour le demandeur.
nov—7,8,12,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, faisant le coin des rues Calliope et Magnolia, portant le numéro municipal 2003 rue Calliope et 1035 rue Magnolia.

Consumers Brewing Company vs. Omer B. Delerd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,636 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages, qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, en l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Calliope et Euphrosine, étant l'ilet No. 413, et désigné comme lot No. Un sur un plan de Louis H. Pilie, voyer, le 31 mars 1858, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire, lequel lot forme le coin des rues Calliope et Magnolia, et mesure, en mesure américaine, vingt huit pieds, deux lignes face à la rue Calliope, par une profondeur de cent un pieds, huit pouces et six lignes entre lignes parallèles et face à la rue Magnolia.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDGAR M. CAHN,
Avocat pour le demandeur.
nov—7,13,20,27 déc—4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 2621 et 2626 rue Burdette, entre les rues Pasola et Spruce.

Union Homestead Association vs. La Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — So. 109,272 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet So. 280 (ancien No. 108 A) borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Pasola, (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. sept (7) d'après un plan de Celles, architecte, attaché à un acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire en et pour cette paroisse, le 1er décembre 1870, le dit lot mesure trente pieds face à la rue Burdette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles égales.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDRESOS & CARROLL, HENRY G. McCALL,
Avocats pour le demandeur.
oct—16,27,23,30 nov—6,13,18,19

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande parcelle de terre de valeur dans la rue State (côté du bois de l'avenue St-Charles).

Mme Annie McCullough Collins, veuve d'Amos Sanford Collins, vs. H. W. Hills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,973 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Une certaine pièce ou portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans la partie anciennement connue par Bloomingdale, Paroisse de Jefferson, faisant face à la rue State entre l'Avenue St-Charles et le marais et s'étend en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale et la ligne supérieure de Hurstville, laquelle portion de terre se compose de la plus grande portion d'un lot désigné par la lettre C sur un plan par C. Milo Williams, voyer, en date du 5 février 1905 et attaché à un acte passé devant W. G. Rogers, notaire, en date du 17 mars 1905, et mesure quarante-cinq pieds face à la rue State, quarante-cinq pieds de largeur sur le derrière par une profondeur d'à peu près cent quarante-neuf pieds sur la ligne la plus proche du lot B et une profondeur de cent quarante-huit pieds deux pouces sur la ligne du lot No. 95. La dite portion de terre est composée du lot No. 94 en entier et de quinze pieds du lot No. 93 adjacent au lot No. 94 sur un plan par W. H. Williams, voyer, daté du 12 mai 1877, attaché à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuve, exécuté devant C. P. Soniat, notaire, en date du 18 octobre 1881, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions et avantages qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
C. C. FRIEDRICHS et HAROLD A. MOISE, Avocats pour la demanderesse.
oct 30 31—nov 6 13 20 27—déc 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, angle des rues Delery et Chartres (Ilet des rues Royal et Tricou), Nos. 600-602, 604 rue Delery et Nos. 6322-6326 rue Chartres.

Jackson Brewing Company vs. Benedditte Demma et Angele Scorsone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,804—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet No. 107, borné par les rues Delery, Chartres, Royal et Tricou; le dit lot est désigné par le No. Cinq sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer de la ville, daté du 12 février 1910, attaché à un acte de F. R. Waits à L. Catalano, devant F. D. Charbonnet, notaire, le 10 janvier 1911, et d'après lequel plan le dit lot commence à une distance de vingt-huit pieds, un pouce et six lignes du coin des rues Delery et Chartres et mesure vingt-huit pieds, un pouce et six lignes face à la rue Delery par une profondeur de cent quatre pieds quatre pouces entre lignes parallèles égales.
2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Quatre en l'ilet Dix, actuellement ilet 107, par les rues Delery, Moreau, actuellement Chartres, Casacalvo, actuellement Royal, et Tricou; le dit lot mesure vingt-huit pieds, un pouce et six lignes face à la rue Delery, par une profondeur et face à la rue Moreau, actuellement Chartres, de cent quatre pieds, la même profondeur sur l'autre ligne de côté.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour la demanderesse.
oct 31—nov 6 13 20 27—déc 3